



Année scolaire 2025-2026

Ce document concerne uniquement les parents des élèves mineurs

OBJET : Autorisation de sortie des élèves mineurs pour l'année scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,

Le lycée favorise la responsabilisation des élèves. Ainsi, ces derniers ont à gérer en autonomie leurs entrées et sorties de l'établissement.

Les élèves ont donc le choix de quitter ou pas l'établissement quand ils n'ont pas cours selon l'emploi du temps ou en cas d'absence d'un professeur.

L'autorisation parentale étant obligatoire pour un élève mineur, nous vous demandons de bien vouloir signer le coupon-réponse ci-dessous.

Si vous refusez cette autorisation, **votre enfant devra être présent dans l'établissement de la première jusqu'à la dernière heure de cours inscrite à son emploi du temps, même en cas de professeur absent à la dernière heure de cours :**

- de la demi-journée pour les externes,
- de la journée pour les demi-pensionnaires et internes.

Les parents n'autorisant pas leur enfant à sortir librement, doivent savoir que les flux importants d'entrées et sorties (nombre d'élèves, changements d'emploi du temps, professeurs absents, etc....) ne permettent pas d'éviter que les élèves non autorisés, s'ils en ont la volonté, quittent le lycée sans autorisation et ce malgré la surveillance.

L'élève doit donc s'engager à ne pas sortir de l'établissement au cours de la journée.

Nous vous remercions de votre coopération, et nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

Le Proviseur,
J. MESSEGER



**AUTORISATION DE SORTIE pour les ELEVES MINEURS
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026
Lycée Pierre-Emile Martin**

Je soussigné(e) responsable légal de l'élève

NOM : Prénom.....

né le/...../..... , en classe de

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

mon enfant à sortir du lycée lorsqu'il n'a pas cours
dans les conditions énoncées ci-dessus.

le , à Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 1^{ère} et Terminale GT

IDENTITE DE L'ELEVE :

Nom de l'élève :

Prénoms de l'élève (ordre de l'état civil) :

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : Commune de naissance :

Département de naissance : Nationalité :

(ou pays de naissance pour les enfants nés hors de France)

Adresse de l'élève :

Code postal : Commune :

Tél portable de l'élève :

Mail de l'élève :

L'élève emprunte-t-il le bus : OUI NON

Redoublement OUI NON OPTION EPS : OUI NON

REGIME en 2025/26 (à entourer)	externe	demi-pensionnaire	interne
-----------------------------------	---------	-------------------	---------

LANGUE VIVANTE A :	LANGUE VIVANTE B :
--------------------------	--------------------------

Dernier établissement fréquenté (année et classe) :

Votre enfant a-t-il bénéficié en 2024-2025 d'un :

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) OUI NON

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) OUI NON

PPS (Projet Personnalisé de scolarisation MDPH) OUI NON

Aménagement d'examen OUI NON

En cas de réponse positive, fournir le document

REPRESENTANTS LEGAUX :

Mariés Pacsés Concubins Célibataire Séparés Divorcés Veuf (ve)

Cochez le responsable à contacter en priorité

NOM : NOM d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Fixe : Portable :

Mail :

Lien de parenté avec l'élève :

Profession :

Actif (ve) Retraité(e) Recherche d'emploi

Employeur : Tél. du lieu de travail :

Représentant légal : paie les frais scolaires perçoit la bourse

NOM : NOM d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Fixe : Portable :

Mail :

Lien de parenté avec l'élève :

Profession :

Actif (ve) Retraité(e) Recherche d'emploi

Employeur : Tél. du lieu de travail :

Représentant légal : paie les frais scolaires perçoit la bourse

Autre personne à prévenir Nom : Prénom :

en cas de besoin Lien : :

TOUT CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE
(changement d'adresse, de n° de téléphone, séparation, décès...)
EST A SIGNALER PAR ECRIT AU SECRETARIAT DU PROVEISEUR
DANS LES PLUS COURTS DELAIS

AUTORISATIONS

Le lycée polyvalent Pierre-Emile Martin dispose d'un Espace Numérique de Travail (ENT) nécessitant une identification pour chaque utilisateur.

L'accès aux notes, aux absences, aux informations de l'établissement, au cahier de texte, aux cours en ligne se fera dans l'ENT. Chaque utilisateur doit posséder un identifiant et un mot de passe qui requiert pour les élèves mineurs l'autorisation du responsable légal.

Le rectorat et le lycée Pierre-Emile Martin ont procédé auprès de la CNIL à une déclaration inscrivant l'ENT et les logiciels de l'éditeur INDEX Education (EDT, Pronote) dans le cadre législatif régissant le traitement des données à caractère personnel. Aussi, je vous demande de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous autorisant votre enfant à accéder à toutes ces informations par l'ENT du lycée.

Les informations recueillies par le lycée Pierre-Emile Martin font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves, à établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale. Les données sont conservées un an de plus que le temps de scolarisation. Pour obtenir toute information relative aux données collectées, contactez Mme Civade, déléguée à la protection des données (DPO) de l'établissement, par courrier électronique : ce.01800081@ac-orleans-tours.fr.

Je vous invite également à faire preuve d'une grande vigilance quant aux mesures élémentaires de sécurité telles que la non-divulgence de votre identifiant de connexion à votre compte ENT.

Jacques MESSAGER,
Proviseur

- Autorisation de création du compte dans l'ENT :

Elève : OUI NON

Les parents auront la possibilité de créer un compte dans l'ENT via Educonnect ou France Connect

- Utilisation de la photo d'identité de mon enfant sur le logiciel Pronote

Responsable légal : OUI NON

Responsable légal : OUI NON

- Autorisation de communication par SMS ou mail

Responsable légal : OUI NON

Responsable légal : OUI NON

- Autorisation de communication du courriel aux associations de parents d'élèves

Responsable légal : OUI NON

Responsable légal : OUI NON

Signature du représentant légal

Signature du représentant légal

Signature de l'élève



FICHE DE CHOIX DES SPECIALITES

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

CLASSE DE PREMIERE GENERALE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Classe suivie en 2024/2025 :

Établissement d'origine :

LV A :

LV B :

Cochez trois enseignements de spécialité :

HGGSP (<i>Histoire géographique, Géopolitique et Sciences Politiques</i>)	
LLCER Anglais, Monde contemporain	
Mathématiques	
NSI (<i>Numérique et sciences informatiques</i>)	
Physique-Chimie	
SES (<i>Sciences Economiques et Sociales</i>)	
SI (<i>Sciences de l'Ingénieur</i>)	

A....., le.....2025

Signature de l'élève,

Signature parents,



COUPON REPONSE « ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE »

Nom et prénom de l'élève :

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse (voir information ci-dessous)
et je complète les informations demandées

Je n'accepte pas l'étude automatique de mon droit à bourse

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour permettre au service des bourses de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, **sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?**

Oui Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2)

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : __/__/____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire

(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil

(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __/__/____

Signature :

Fiche d'urgence

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles

Identité de l'élève

Nom
Prénoms Sexe (M ou F) :
Né(e) le à
Nationalité

Scolarité de l'année 2025-2026

Classe Régime : Interne Demi-pensionnaire Externe

Scolarité de l'année précédente

Classe
Etablissement

Représentant légal – lien de parenté :

Nom Prénom
Adresse
.....
 fixe  portable  travail

Représentant légal – lien de parenté :

Nom Prénom
Adresse
.....
 fixe  portable  travail

Personne à contacter

Nom Prénom
Adresse
.....
 fixe  portable  travail

Informations complémentaires

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté après régulation du Samu (centre 15). La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

N° de sécurité sociale du responsable légal ou de l'élève s'il a plus de 16 ans :

Date du dernier rappel antitétanique : NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (**allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, PAI...**) :

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de l'infirmière de l'établissement.